

# **PV du Conseil Municipal du 14/02/2022**

**Présents** : Luc Mabilde, Dirk Eberhard, Eulalie Pinto, Marie-Laure Ruiz, Marie Sarda, Vincent Llorens, Mathieu Santini, Antoine Baratier

**Procuration** : Michael Jung pour Dirk Eberhard

**Absent excusé** : Pierre Chevenard

**Secrétaire de séance** : Marie Sarda

## **Ordre du jour :**

- 1) Convention avec le CDG (Centre de Gestion des Collectivités) pour la protection des données**
- 2) Motion de soutien au projet de ferme pédagogique à En Pas par l'association Akuméophia**
- 3) Achat d'une maison et terrains au Cazal**
- 4) Rachat d'un camion municipal (point rajouté à l'ordre du jour)**
- 5) Questions diverses**

### **1) Convention avec le CDG**

Le renouvellement du contrat s'établit à 108,27 euros annuels, la convention est votée pour 3 ans

Vote oui pour à l'unanimité pour la convention avec le CDG et le renouvellement du contrat

### **2) Motion de soutien au projet de ferme pédagogique à En Pas par l'association Akuméophia**

Les porteurs du projet souhaitaient établir une convention avec la mairie mais cette dernière ne peut pas signer de convention sans s'engager juridiquement, cela peut donc être litigieux

Vote oui pour à l'unanimité pour ne pas signer de convention

En ce qui concerne la motion de soutien :

Vote oui pour à 4 voix, 4 abstentions et 1 voix contre celle de Marie Laure Ruiz

### **3) Achat d'une maison et terrains au Cazal**

Il s'agirait avec l'achat de cette maison de proposer des logements sociaux en location, le propriétaire propose la somme de 45 000 euros à négocier, Eulalie propose de contacter le propriétaire lorsque nous nous

serons renseignés par rapport aux travaux à effectuer et aux obligations administratives dans un mois

#### **4) Rachat d'un camion municipal**

Le camion municipal ne peut être réparé, accord du conseil pour en racheter un autre : Luc et Mathieu s'en occupent

Vote oui pour à l'unanimité

#### **5) Questions diverses**

**- travaux en cours :**

pour le toit de l'atelier communal l'organisation avec Batiscop est en cours, les travaux ont commencé, Michael s'occupe de l'organisation avec certains membres du conseil municipal (Dirk, Mathieu et Vincent) ainsi que Cécile et Pascal (employés municipaux) et l'AREP qui a du matériel dans cet atelier

toit du préau : réfection du toit et du mur et voir pour un calendrier de réalisation avant la rentrée scolaire du mois de septembre

**- projets 2022 :**

isolation d'une pièce de l'atelier et y mettre chauffage et wc pour les salariés à mettre en œuvre après la réfection du toit : la commission bâtiment s'en occupe

grange d'Arnaud : la fondation du patrimoine est venu visiter et la valeur historique de cette grange daterait du 18<sup>e</sup> siècle, il serait éventuellement possible d'obtenir des subventions pour la rénovation, pour cela il faut demander un certificat d'urbanisme à la DDTM. Nous pourrions faire venir le CAUE pour la grange et la maison du Cazal, Antoine s'en occupe

- le contrat de Cécile Boismard est reconduit de 9 mois en contrat aidé jusqu'en novembre prochain avec une promesse d'embauche à l'issue des 24 mois d'emploi aidé, le conseil municipal est pour

fin de la séance à 20 h 30, prochain conseil municipal le lundi 21 mars à 18 h 30